

Moulins-sur-Orne



PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

- ★ Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural - Protection souple
- ★ Arbre à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- ▨ Patrimoine paysager à protéger
- ▨ Zone Humide
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- OAP

ZONAGE

- ▨ UBb : Secteur mixte à dominante d'habitat des villages ou des faubourgs des bourgs importants
- ▨ UCb : Secteur d'habitat pavillonnaire peu dense et/ou à préserver
- UE : Secteur d'équipement public et d'intérêt collectif
- N : Zone naturelle
- Nj : Secteur naturel de jardin
- Npv : Secteur naturel destiné à l'accueil de panneaux photovoltaïques au sol
- A : Zone agricole
- AZ : Activité artisanale ou industrielle située en zone agricole
- AUZ

0 500 m